

De : p.huart@thaurfin.com <p.huart@thaurfin.com>

Envoyé : vendredi 5 avril 2024 16:39

À : 'info@cami.cd' <info@cami.cd>; 'dir.general@cami.cd' <dir.general@cami.cd>

Cc : 'Jean Mbuyu' <jeanmbuyu@yahoo.fr>; 'Daddy Mbala' <mbalazumbu@gmail.com>; 'Pépé Abaya' <abayakoy@gmail.com>; 'cabinetbombeshay2022@gmail.com'

<cabinetbombeshay2022@gmail.com>; 'NTUMBA Joseph' <tshimbilantumba@yahoo.fr>

Objet : Transmission de la lettre TH-15-24 - certificats de recherche des PR 1323, 1324 & 1325

Bonjour Monsieur Paul Mabolia, directeur général du CAMI,

Permettez-moi, Monsieur le Directeur Général, de solliciter une nouvelle fois les certificats de recherche de nos 3PR

Il est factuellement établi que nos 3PR n'ont jamais cessé d'exister et sont en force majeure depuis leurs octrois par défaut de délivrance de ces certificats de recherche.

Ceux-ci n'ont pas été délivrés en violation de l'art 109 du règlement minier.

Ainsi que nous l'avons déjà précisé, la société JEKA sarl et la société Thaurfin ltd sont solidaires. Ce fut d'ailleurs un engagement réciproque lors de l'exécution volontaire du jugement RCE1260 (<https://thaurfin.com/references/AN86.pdf>).

Les faits et différents délits commis sont alors très bien connus des dirigeants de JEKA qui sont toujours disponibles pour venir vous éclairer, ils sont en copie.

Ainsi, Me Paulin Bombeshay a été témoin d'une altercation de Mme Bashizi se plaignant du personnage fictif qu'est le requérant des 36PR cédé à Iron Mountain Enterprise ltd.

Vous trouverez ces éléments à l'URL <https://thaurfin.com/irrefutable/fictif.htm>

Ceci n'est qu'un élément complémentaire et non nécessaire pour établir que ces 36PR n'ont jamais existé, bien documenté à l'URL <https://thaurfin.com/INEXISTENCE.pdf>

L'accessoire suivant le principal, tout jugement considérant l'existence de ces 36PR (l'accessoire) est anéanti par cette inexistance (le Principal).

Cette évidence permet de nettoyer le dossier pour ne faire apparaître que l'essentiel.

L'arrivée de Madame **Judith Suminwa Tuluka** en tant que Première Ministre apportera sans aucun doute l'intégrité que la République demande pour son développement.

Ce lundi, une lettre de félicitation lui sera adressée afin de bien l'informer de ce malheureux dossier hérité de votre prédécesseur et du passé révolu.

Nous sommes heureux de pouvoir participer au développement de la République, ces 3PR portent de grands projets intégrés et souverains.

Ces projets ne peuvent réussir qu'avec l'assistance des Autorités, nous devons travailler la main dans la main.

En Vous remerciant d'avance pour l'intégrité avec laquelle ce dossier sera traité,

Bien cordialement,

Ir Pol HUART

Directeur de Thaurfin ltd

Ingénieur Civil des Mines AIMs76 MINES-ParisTech84

GSM/WhatsApp 00 32 473 642 470

www.thaurfin.com